

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt quatre, le dix neuf septembre, le Conseil Municipal de la Commune de FOURAS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel COIRIER, Maire,

Etaient présents :

Daniel COIRIER	Florence CHARTIER-LOMAN	Philippe FAGOT
Annick MICHAUD	Stéphane BERTHET	Catherine ROGÉ <i>Absente pouvoir P Fagot</i>
Dimitri POURSIANE	Dominique AMBERT <i>Absente pouvoir D Girault</i>	Eric SIMONIN
Hélène CERISIER	Henri MORIN	Annick GALY-RAMOUNOT <i>Absente pouvoir S Marcilly</i>
Raymonde CHENU	Marcelle LYONNET	Roger ROBERT
Danielle BRIDIER	Dominique GIRAULT	Sylvie MARCILLY
Stéphane GAUBERT	Sébastien LECOQ	Catherine TARDY
Didier MARZIN	Sandrine GARNIER	Jean-François HARLET
Caroline LARROCHE	Yann BERRET	Sonia CAILLER

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire. Philippe FAGOT a été désigné pour remplir ces fonctions.
Le procès verbal de la séance du conseil municipal du 25 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal a :

- 01 – Approuvé le renouvellement de la convention de partenariat intercommunal pour l'accueil collectif de mineurs entre les communes de Fouras, St Laurent de la Prée, Breuil Magné et l'Ile d'Aix pour la période 2024 – 2027. (Vote P : Unanimité).
- 02 – Adopté la grille tarifaire du camping du Cadoret pour l'année 2025. (Vote P : Unanimité).
- 03 – Adopté le tarif des droits de place pour le marché artisanal de Noël 2024. (Vote P : Unanimité).
- 04 – Approuvé la cessions de deux locaux de l'espace services de la résidence « Soleil Vauban » à des professionnels de santé. (Vote P : Unanimité).
- 05 – Accepté la participation financière de deux entreprises à l'inauguration de la rue de la Halle. (Vote P : Unanimité).
- 06 – Acté la mise en concordance des actifs du Camping entre les comptabilités de l'ordonnateur et du comptable.
- 07 – Modifié le tableau des effectifs de la Commune. (Vote P : Unanimité).
- 08 – Approuvé l'actualisation des modalités de maintien ou de suppression du régime indemnitaire des agents municipaux. (Vote P : Unanimité).
- 09 – Approuvé l'engagement de la commune de Fouras pour la signature d'une promesse de vente avec la société Victoria Compagnie Financière de Bègles (33), pour le centre d'hébergement communal, la maison des associations et des espaces contigus à déclasser, en vue de la construction d'un complexe hôtelier de standing. (Vote P : 24 – A : 2 (JF Harlet, Y Berret) – C : 1 (S. Cailler)).
- 10 – Approuvé l'avenant n°2 à la convention pour l'instruction des actes relatifs à l'occupation et l'utilisation des sols par la CARO afin d'ajouter les déclarations et autorisation concernant les publicités, enseignes et pré-enseignes. (Vote P : Unanimité).
- 11 – Approuvé la rétrocession à la commune de la voirie, des équipements et des espaces communs du lotissement « Les Marines » et intégration dans le domaine public communal. (Vote P : Unanimité).

Été informé des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations (article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Fouras le 20 septembre 2024
Le Maire, Daniel COIRIER

